

SEDD - Semaine européenne du développement durable

La « Semaine européenne du développement durable » (SEDD) revient cette année du **18 septembre au 8 octobre 2025**. Organisé à travers toute l'Europe, cet événement a pour objectif de mettre en valeur les initiatives en faveur d'un monde plus respectueux de l'environnement et plus durable.

C'est l'occasion de **valoriser des projets locaux** qui contribuent à atteindre les [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#) définis par l'Organisation des nations unies (ONU) dans le cadre de l'**Agenda 2030** : protection de l'environnement, lutte contre les inégalités, consommation responsable, etc.

Elle est ouverte à tous : associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises, citoyens engagés...

En 2025, un focus est proposé sur l'adaptation au changement climatique, avec les 5 grands piliers définis dans le cadre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique : protéger les populations, assurer la résilience des territoires, adapter les activités humaines, protéger notre patrimoine culturel et naturel, mobiliser les forces vives de la nation.

Vous avez une idée de projet autour du développement durable ? Une action de sensibilisation, un atelier, une opération de ramassage des déchets, une exposition, une conférence, un défi solidaire ? Rendez-vous sur la [plateforme européenne officielle](#) pour enregistrer votre projet sur la carte des initiatives en France.

Votre projet sera ainsi mis en valeur dans un cadre institutionnel européen qui permet de partager les bonnes pratiques.

Un guide **« [La boîte à outils du porteur de projet SEDD](#) »** très complet est à votre disposition. Il contient une présentation du dispositif et du thème de l'année, les modalités de participation, des conseils et outils clés en main avec des exemples d'actions inspirantes et un tutoriel complet pour l'enregistrement de votre initiative.

Sophie Blayac – CPD EDD 69

